



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division
des Personnels
d'Administration et
d'Encadrement

EB/FL n° 11/458

DPAE 2 – Gestion
des personnels
d'encadrement

Affaire suivie par :
Philippe MORGAT
Chef de bureau DPAE 2
Tél. :
03 22 82 37 73

DPAE 3 – Gestion
des personnels
d'administration

Affaire suivie par :
Fabienne GERARD
Chef du bureau DPAE 3
Tél. :
03 22 82 38 71

Fax :
03 22 82 37 69

Mél :
ce.dpae@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
de 8h00 à 18h00
du lundi au vendredi

Amiens, le 6 décembre 2011

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
Chancelier des Universités

à

Messieurs les Présidents d'université
Madame et messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de l'Education
nationale de l'OISE, de l'AISNE et de la SOMME
Monsieur le délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.
Monsieur le directeur du C.R.O.U.S.
Madame la directrice du C.R.D.P.
Messieurs les directeurs de la D.R.D.J.S.C.S
et des D.D.J.S.C.S
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de C.I.O.
Mesdames et messieurs les conseillers techniques et
chargés de mission
Mesdames et messieurs les délégués académiques
Mesdames et messieurs les chefs de division

Particulièrement signalé

Objet : **Mouvements des personnels ATSS – rentrée 2012** :

- *mouvement APAENES / CASU ;*
- *mouvement inter-académique des ADAENES et des SAENES ;*
- *mouvements nationaux des médecins de l'Education nationale et des conseillers techniques de service social.*

J'ai l'honneur de vous informer que la note de service ministérielle relative aux opérations de mutation 2012 des personnels ATSS du ministère de l'Education nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur sera publiée au Bulletin Officiel du 8 décembre 2011.

Vous voudrez donc bien demander aux personnels susceptibles de participer aux opérations ci-dessus de prendre connaissance des dispositions prévues par cette note de service.

La consultation des postes vacants ou susceptibles d'être vacants et la saisie des demandes de mutation s'effectuent uniquement via l'**application internet AMIA**, à l'adresse suivante : <https://amia.orion.education.fr/amia/amia>.

ou à partir du site internet du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr> (rubrique : « concours, emplois et carrières » / personnels administratifs et techniques / personnels ATSS / promotions, mutations / AMIA),

aux dates suivantes :

▪ **Dispositif commun de mobilité APAENES/CASU**

Préinscription	Saisie des vœux
du 13 décembre 2011 au 21 décembre 2011	du 4 janvier 2012 au 17 janvier 2012

▪ **phase inter-académique du mouvement des :**

	Saisie des vœux
Attachés d'administration de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur (ADAENES)	du 13 décembre 2011 au 2 janvier 2012
Secrétaires administratifs de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur (SAENES)	

▪ **mouvement national des :**

	Saisie des vœux
Médecins de l'Education nationale	du 31 janvier 2012 au 15 février 2012
Conseillers techniques de service social	

Attention : à l'issue de la période de saisie des vœux, les agents devront à nouveau se connecter sur le site AMIA **pour imprimer personnellement leur confirmation de demande de mutation.**

Ce document, accompagné de pièces justificatives éventuelles, devra être retourné au ministère de l'Education nationale, par la voie hiérarchique, conformément aux dates indiquées dans le calendrier figurant en annexe de la note ministérielle.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Valérie BERTOUX